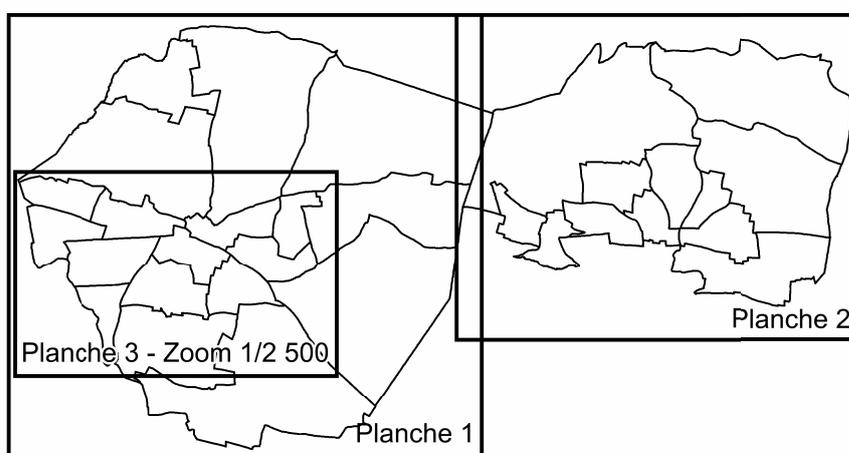


P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme
Modification simplifiée n° 2

Commune de Ruy-Montceau



4.2.a. Documents graphiques du règlement

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de la modification simplifiée n° 2 du PLU
en date du 16 décembre 2024.

Planche 1 - Secteur Ruy

Echelle 1/5000

Pour le Maire et par suppléance,
Le 1^{er} adjoint, Jean-Luc VERJAT

LES ZONES ET LES SECTEURS

 Limite de zone

OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

pi Secteur de protection de captage (périmètre immédiat)

pr Secteur de protection de captage (périmètre rapproché)

pe Secteur de protection de captage (périmètre éloigné)

ZONES URBAINES

Ua Zone agglomérée dense de Ruy

Uac Zone agglomérée dense de Ruy de confortement des commerces

Uab Zone agglomérée dense de Montceau

Ub Zone d'extension des centres agglomérés

Uc Zone urbaine d'extension de faible densité

Uh Zone urbaine d'extension de plus faible densité (gestion du bâti existant)

Ui Zone d'activités économiques

Uia Zone d'activités économiques (constructibilité limitée)

ZONES AGRICOLES

A Zone agricole

An Zone agricole à enjeux environnementaux et paysagers

As Zone agricole d'intérêt scientifique et/ou à enjeux de milieux naturels

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone naturelle protégée

Ne Zone naturelle d'équipements publics de sports et loisirs

Ns Zone naturelle d'intérêt scientifique et/ou à enjeux de milieux naturels

ZONES A URBANISER

AU Zone d'urbanisation future

AUa Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat

AUi Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités économiques

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

 Emplacement réservé (L151-41-1°, 2° et 3° du code de l'urbanisme)

 Numéro de l'opération

AUTRES SERVITUDES

 Secteur de mixité sociale (L151-15 du code de l'urbanisme)

 Numéro de l'opération

 Secteur réservé pour la réalisation de logements sociaux (L151-41-4° du code de l'urbanisme)

 Numéro de l'opération

 Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination)

 Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination équipement)

 Élément bâti remarquable du Paysage

 Périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de liaison ferrovaire Lyon-Turin

 Espace Boisé Classé

 Zone humide

 Corridor écologique

 Élément Naturel Remarquable du Paysage

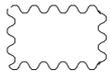
 Permis de construire soumis à la démolition du bâtiment

INFORMATIONS



Bâtiment d'élevage

----- Ligne Haute Tension



Secteur de nuisances sonores liées aux infrastructures de transports terrestres (se référer à l'arrêté préfectoral présenté en pièce annexe du PLU)

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation de la Bourbre Moyenne valant Servitude d'Utilité Publique (cf. annexe 5.1)



Zone inconstructible sauf exceptions



Zone constructible sous conditions

Secteurs de risques naturels : classes de risques et types d'aléas traduisant la carte des aléas, 1/5000, Alp'Géorisques, modifiée septembre 2016



Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)

- RI'** Risque d'inondation en pied de versant
- RT** Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels
- RV** Risque de ravinement et ruissellement sur versant
- RG** Risque de glissement de terrain
- RP** Risque de chute de pierres et de blocs



Secteur "soumis à des prescriptions spéciales" (B)

- Bi'1** Risque d'inondation en pied de versant
- Bi'2** Risque d'inondation en pied de versant
- Bt** Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels (valant Bt2)
- Bv** Risque de ravinement et ruissellement sur versant (valant Bv1)
- Bg** Risque de glissement de terrain (valant Bg2)
- Bp** Risque de chute de pierres et de blocs (valant Bp1)

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES

Risques liés aux canalisations de transport de matières dangereuses

— Canalisation de gaz (DN 100 - PMS 67,7 bar)



SUP 2 et 3 : 5 mètres



SUP 1 : 25 mètres

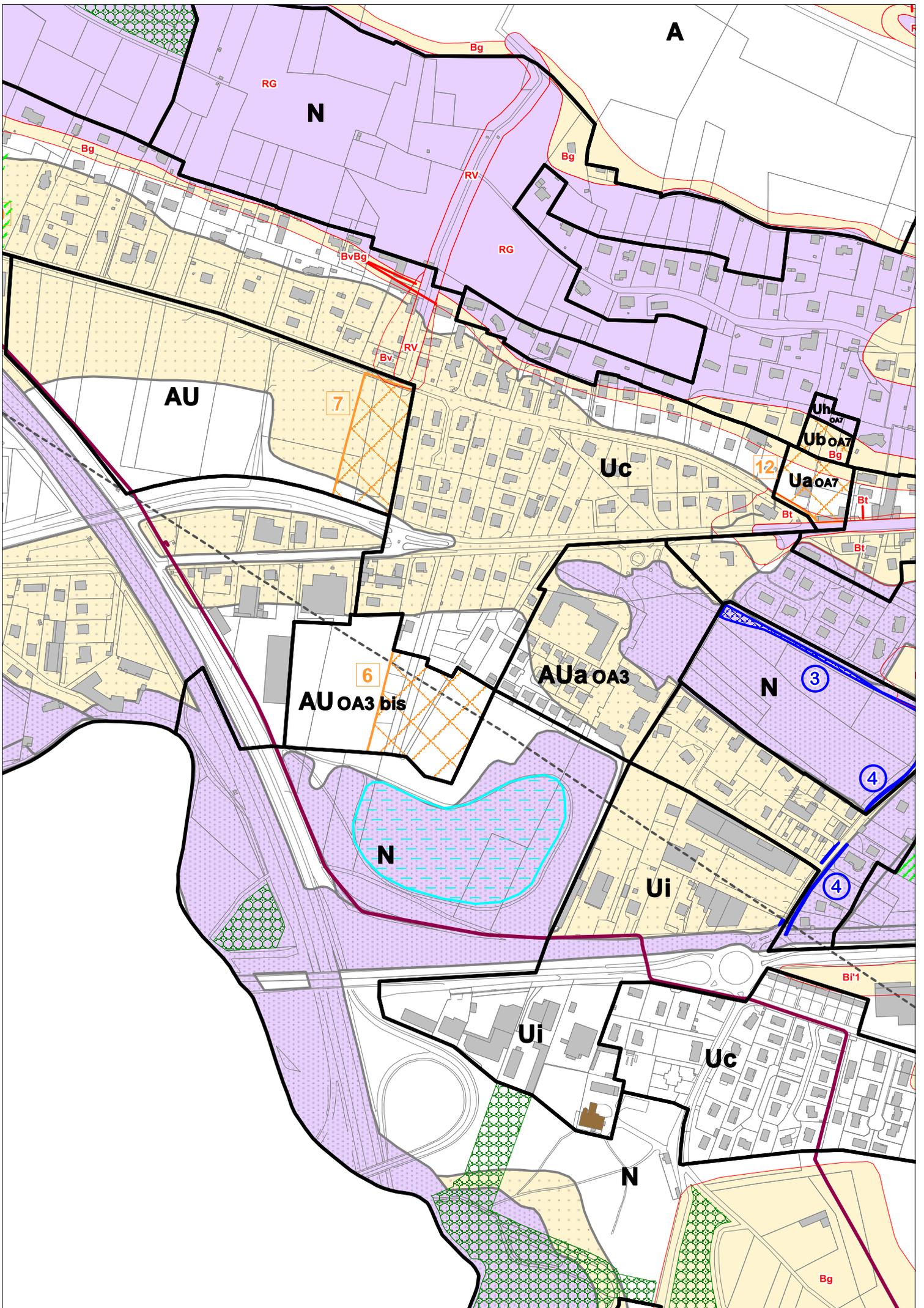
— Installation annexe à la canalisation de gaz



SUP 2 et 3 : 6 mètres



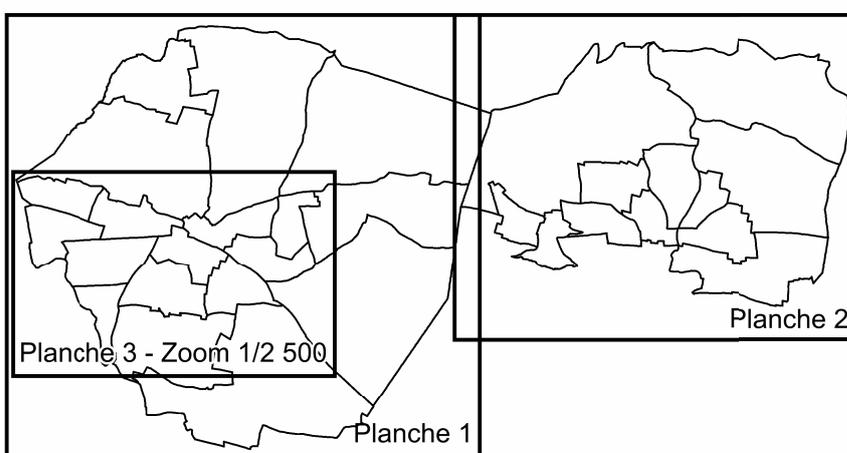
SUP 1 : 35 mètres



P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme
Modification simplifiée n° 2

Commune de Ruy-Montceau



4.2.c. Documents graphiques du règlement

Planche 3 - Zoom sur le centre-bourg de Ruy

Echelle 1/2500

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de la modification simplifiée n° 2 du PLU
en date du 16 décembre 2024.

Pour le Maire et par suppléance,
Le 1^{er} adjoint, Jean-Luc VERJAT



Ruy Montceau



LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone

OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

pi Secteur de protection de captage (périmètre immédiat)

pr Secteur de protection de captage (périmètre rapproché)

pe Secteur de protection de captage (périmètre éloigné)

ZONES URBAINES

Ua Zone agglomérée dense de Ruy

Uac Zone agglomérée dense de Ruy de confortement des commerces

Uab Zone agglomérée dense de Montceau

Ub Zone d'extension des centres agglomérés

Uc Zone urbaine d'extension de faible densité

Uh Zone urbaine d'extension de plus faible densité (gestion du bâti existant)

Ui Zone d'activités économiques

Uia Zone d'activités économiques (constructibilité limitée)

ZONES A URBANISER

AU Zone d'urbanisation future

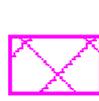
AUa Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat

AUi Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités économiques

AUTRES SERVITUDES

 Secteur de mixité sociale (L151-15 du code de l'urbanisme)

 1 Numéro de l'opération

 Secteur réservé pour la réalisation de logements sociaux (L151-41-4° du code de l'urbanisme)

 1 Numéro de l'opération

 Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination)

 Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination équipement)

 Élément bâti remarquable du Paysage

ZONES AGRICOLES

A Zone agricole

An Zone agricole à enjeux environnementaux et paysagers

As Zone agricole d'intérêt scientifique et/ou à enjeux de milieux naturels

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone naturelle protégée

Ne Zone naturelle d'équipements publics de sports et loisirs

Ns Zone naturelle d'intérêt scientifique et/ou à enjeux de milieux naturels

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

 Emplacement réservé (L151-41-1°, 2° et 3° du code de l'urbanisme)

 1 Numéro de l'opération

 Périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de liaison ferrovaire Lyon-Turin

 Espace Boisé Classé

 Zh Zone humide

 Co Corridor écologique

 Élément Naturel Remarquable du Paysage

 Permis de construire soumis à la démolition du bâtiment

INFORMATIONS



Bâtiment d'élevage

----- Ligne Haute Tension



Secteur de nuisances sonores liées aux infrastructures de transports terrestres
(se référer à l'arrêté préfectoral présenté en pièce annexe du PLU)

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation de la Bourbre Moyenne
valant Servitude d'Utilité Publique (cf. annexe 5.1)



Zone inconstructible sauf exceptions



Zone constructible sous conditions

Secteurs de risques naturels : classes de risques et types d'aléas
traduisant la carte des aléas, 1/5000, Alp'Géorisques, modifiée septembre 2016



Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)

- RI'** Risque d'inondation en pied de versant
- RT** Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels
- RV** Risque de ravinement et ruissellement sur versant
- RG** Risque de glissement de terrain
- RP** Risque de chute de pierres et de blocs



Secteur "soumis à des prescriptions spéciales" (B)

- Bi'1** Risque d'inondation en pied de versant
- Bi'2** Risque d'inondation en pied de versant
- Bt** Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels (valant Bt2)
- Bv** Risque de ravinement et ruissellement sur versant (valant Bv1)
- Bg** Risque de glissement de terrain (valant Bg2)
- Bp** Risque de chute de pierres et de blocs (valant Bp1)

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES

Risques liés aux canalisations de transport de matières dangereuses

— Canalisation de gaz (DN 100 - PMS 67,7 bar)



SUP 2 et 3 : 5 mètres



SUP 1 : 25 mètres

— Installation annexe à la canalisation de gaz



SUP 2 et 3 : 6 mètres



SUP 1 : 35 mètres

